



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE  
MAINE-ET-LOIRE

# Coups de pouce

## aux projets coopératifs

### 2025-2026

Vous avez un projet coopératif dans lequel les élèves prennent une part active au niveau de la réflexion, de la réalisation et de la gestion de ce projet de classe ou d'école. Dans ce cas, vous pouvez recevoir une aide financière de l'association départementale, *dans la limite d'un projet aidé par école pour l'année scolaire en cours.*

Il ne suffit pas de simplement recueillir leur adhésion : il faut qu'il y ait de réels partages de responsabilités en fonction du niveau et de l'âge des élèves. Nous demandons aux enseignant.e.s, avant d'attribuer cette aide, de préciser quels sont les rôles et responsabilités réels des élèves. De plus, il faudra préciser en quoi cette aide donne une dimension supplémentaire au projet du point de vue coopératif. Il s'agit d'inciter à la mise en place de pratiques coopératives «adultes / élèves» et «élèves / élèves» les plus riches et les plus fécondes possibles.



Ce « coup de pouce » ne peut en aucun cas se substituer complètement au financement global du projet.

#### **A retourner avant le 20 décembre 2025.**

*La commission "coups de pouce" se réunira le 04 janvier 2026 et vous tiendra informée de l'aide apportée à votre coopérative.*

#### **Numéro de la coopérative**

#### **La coopérative scolaire de l'école**

**Commune :** \_\_\_\_\_ **Tél.** \_\_\_\_\_

**représenté(e) par**

**sollicite une aide financière**

- pour la (les) classe(s) de \_\_\_\_\_  
 pour l'école \_\_\_\_\_

**Nombre d'élèves concernés par le projet :** \_\_\_\_\_

**Intitulé du projet :** \_\_\_\_\_

**Montant de l'aide demandée** \_\_\_\_\_ €

**date** \_\_\_\_\_



# CRITERES RETENUS PAR LE C.A. DE L'OCCE49 POUR L'ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE

## 1. Critères statutaires

La coopérative doit :

- être à jour de ses cotisations pour l'année scolaire en cours,
- avoir retourné son Compte-rendu d'Activité (CRA) et Financier (CRF)

(documents statutaires)

## 2. Critères pédagogiques

Le projet présenté doit être coopératif dans ses objectifs et sa démarche et impliquer les élèves dans sa conception et sa réalisation, **il est donc inutile de nous envoyer le projet pédagogique transmis à la DSDEN.**

Ce document peut être (en partie et en fonction de l'âge des élèves) complété en classe par le groupe.

## 3. Critères financiers

Le budget prévisionnel doit être rempli avec précision. **Il doit être équilibré.**

**Le montant de l'aide financière de l'AD sera conditionné : à la qualité du projet présenté, à l'implication réelle des élèves, aux ressources financières de la coopérative.**

Nous favorisons : les écoles situées en zones sensibles, avoir un compte coop où ne dorment pas des sommes considérables. Les coups de pouce sont une aide solidaire aux projets coopératifs.

## 4. Critère d'engagement

Le demandeur :

- s'engage à transmettre à l'OCCE49 un compte rendu succinct de la réalisation du projet sous la forme qu'il jugera la plus adaptée,
- accepte que le contenu du projet aidé soit porté à la connaissance des coopératives du département, dans un souci de mutualisation et d'échange.

Le demandeur :

- s'engage à venir chercher son chèque lors de l'Assemblée Générale de l'OCCE49.

## L'OCCE 49 NE FINANCERA PAS ...

- Un projet ne répondant pas aux critères ci-dessus énoncés.

- La demande d'une coopérative dont le mandataire n'aura pas respecté le critère d'engagement lors d'un précédent financement de projet par l'OCCE49.

- Une coopérative qui n'aura pas respecté la date limite d'envoi des dossiers.

- Attention, une coopérative qui aura reçu une aide l'année précédente **ne sera pas prioritaire face à la première demande d'une autre coopérative.**

## ECHEANCIER

Date limite de réception du dossier : pour le 20 décembre 2025

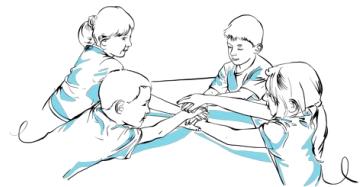


# Présentation du projet Coopératif

## AVANT

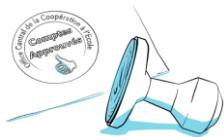
### ORIGINE DU PROJET

Comment a été fait le choix du projet ?



**Nous serons attentifs à tous les documents montrant l'implication réelle des élèves dans le choix du projet, sa conception, sa présentation (compte-rendu de conseil de coopérative, courriers, enregistrements des élèves, ... ).**

Merci de joindre à votre demande tous les documents utiles.



### BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES (dépenses)		PRODUITS (recettes)	
Transports	€	Participation de la coopérative	€
Hébergement	€	Participation des familles	€
Nourriture	€	Subvention municipale	€
Intervenants	€	Subvention association de parents	€
Matériel et documents pédagogiques	€	Autres (préciser)	€
Autres (préciser)	€	Aide demandée à l'OCCE 49	€
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>0,00 €</b>

**Le budget doit être équilibré !**

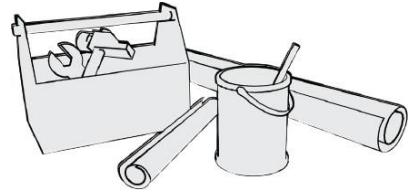
### RECHERCHE DE FINANCEMENT PAR LA COOPERATIVE

- ventes de journaux scolaires
- ventes de calendriers
- fabrications et ventes d'objets
- fêtes et spectacles
- autres ( préciser)



## PENDANT

### OBJECTIFS POURSUIVIS



### DESCRIPTIF DU PROJET

Si la coopérative organise une classe découverte,  
nous indiquer les dates de départ et d'arrivée du séjour :

## APRES

### Quels retours sont envisagés suite au projet ?